



NOUVELLES CONSIGNES DE TRI
DES EMBALLAGES ET PAPIERS



GUIDE

DE LA PRÉVENTION
ET DU TRI DES

DÉCHETS



Boucle Nord de Seine

LE TERRITOIRE COMPÉTENT POUR LA GESTION DE NOS DÉCHETS

L'Établissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine exerce les missions relatives à la gestion des déchets pour ses communes adhérentes : Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne.

La collecte des déchets est assurée par des entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité. Le traitement est confié à deux syndicats intercommunaux disposant des outils industriels et du savoir-faire pour valoriser ces déchets : AZUR et SYCTOM.

L'EPT Boucle Nord de Seine coordonne les actions de prévention et de sensibilisation des habitants sur le tri des déchets. Ce guide vous donne toutes les consignes en vigueur sur votre commune pour gérer vos déchets.



TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX

Chacun d'entre nous jette en moyenne 450 kg de déchets par an. Nous causons ainsi d'importants impacts, d'abord sur l'Environnement : gaspillage de ressources naturelles, réchauffement climatique pour extraire, fabriquer, transporter les produits, puis pour transporter et traiter les déchets. Nous générons également des coûts importants sur les budgets des communes et de l'EPT Boucle Nord de Seine pour collecter et traiter ces déchets selon les normes actuelles protégeant la santé humaine.

Alors pour réduire l'impact environnemental de notre consommation et maîtriser les coûts de gestion des déchets, voici les consignes : **réduire, réutiliser, recycler.**





Je RÉDUIS

J'ACHÈTE EN VRAC

Les emballages et sur-emballages représentent 60% du volume de nos poubelles. Pour des produits consommés en une semaine, les déchets, souvent plastiques, polluent pendant 4 000 ans l'environnement. Il faut donc absolument réduire ces emballages, par exemple en utilisant des éco-recharges, des sacs ou emballages réutilisables et en achetant en vrac.

JE BOIS L'EAU DU ROBINET

L'eau potable est déjà financée par nos impôts et se présente au robinet avec des qualités minérales et une sécurité sanitaire totale. Pourquoi acheter une eau presque similaire dans des bouteilles en plastique, vendue presque 300 fois son prix réel, et qui génère des millions de tonnes de déchets ?

J'ACCOMMODE LES RESTES

S'il était une nation, le gaspillage alimentaire serait le troisième pays le plus pollueur et émetteur de CO₂ au monde (après les Etats-Unis et la Chine). Pour diminuer ces déchets, j'achète en faisant une liste de courses, en fonction de mes besoins et non des promotions, et je cuisine tout, en accommodant les restes (soupes, poêlées, pain perdu...).

JE LOUE OU J'EMPRUNTE

Certains objets utiles ne nous servent qu'exceptionnellement (appareil à raclette, perceuse, taille-haie...); alors pourquoi les acheter pour s'en servir qu'une à deux fois par an ? Ces objets sont en location dans les magasins spécialisés, sur Internet, ou sur des sites de location entre particuliers.

Je composte

Le compostage réduit les déchets de cuisine et de jardin, en évitant que ces déchets, composés à 80% d'eau, soient transportés et incinérés ! Je peux me rapprocher des services de la ville afin d'obtenir des informations sur le compostage et les composteurs.



Je fais réparer

La panne d'un appareil peut provenir d'une petite pièce défectueuse. Il suffit de la remplacer plutôt que de racheter du neuf, j'évite ainsi de générer des déchets et des dépenses inutiles. Certains magasins proposent des services de réparation, des associations ou ressourceries organisent également de façon ponctuelle ou pérenne des repair café ou des repair days.

La FABRIC'A de Gennevilliers
www.lafabrica.community

Je donne ou je vends

Si l'objet n'a plus beaucoup de valeur marchande – ou si je préfère donner que vendre – et qu'il est dans un état correct et peut encore servir, il fera peut-être un heureux amateur. Je peux en faire don via une ressourcerie, un site Internet, une collecte ponctuelle, un magasin d'économie sociale généraliste ou spécifique .



LES EMBALLAGES ET PAPIERS



Bouteilles et flacons en plastique



Canettes, bidons, boîtes, barquettes en métal



Cartons, cartonnettes, briques



Journaux, prospectus

+ NOUVEAU

Tous les emballages en plastique et en métal.
Tous les papiers.



Vides et en vrac
dans le
bac jaune



Collecté
le mardi matin



Les bouteilles,
pots et bocaux
en **VERRE**



Vides et en vrac
dans le bac vert



Collecté
le **jeudi**
matin



Je jette
CE QUI RESTE
après le tri en sac
dans le bac marron



Collecté les
lundis, mercredis, vendredis
et **samedis** matin





LES APPAREILS électriques et électroniques batteries, piles, ampoules



**En magasin dans
le bac recyclage ou lors de
l'achat d'un appareil neuf.**

Ou avec les encombrants,

Le 1er et le 3e lundi à midi

**Ou le 3e dimanche du mois au
camion planète derrière
l'Hôtel de ville.**

Plus d'informations sur
www.villeneuve92.com





LES ENCOMBRANTS

Bois, métaux, tout-venant, gravats, DEEE, cartons, textiles, matelas, sommiers, pneus



À la collecte le 1er et le 3e lundi après-midi du mois
voir www.villeneuve92.com

Ou à la déchèterie mobile

Sur la place du marché, 4e samedi du mois de 14h à 18h30.



LES PRODUITS TOXIQUES

Produits chimiques de bricolage, de jardinage, d'entretien auto, batteries, huile de vidange, carburants, radiographies, mercure, huiles de fritures, etc.



Au camion planète : derrière la mairie le 3e dimanche du mois, de 9h à 12h

Ou à la déchèterie fixe de Gennevilliers



93 rue des Caboeufs
Accessible avec un badge à télécharger sur www.bouclenordde Seine.fr
Lundi : 13h30 - 18h
Du mardi au vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 18h
Samedi et dimanche : 9h - 18h
Fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.
Tél. : 01 40 80 74 26



LES DÉCHETS VERTS

Tontes de pelouse, tailles de haies, arbustes, feuilles mortes et les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins.



Dans un sac kraft

collecté le **mardi matin**





LES TEXTILES, LINGES, CHAUSSURES

Vêtements, sous-vêtements, maroquinerie, serviettes, draps, torchons, rideaux et chaussures.



À la borne

Les bornes et points de dépôts sont identifiés sur www.villeneuve92.com



LES MÉDICAMENTS non utilisés

Comprimés, pommades, crèmes, gels, sirops, ampoules, aérosols, sprays, inhalateurs de médicaments périmés ou non utilisés.



À la pharmacie

Ces médicaments sont à apporter dans n'importe quelle pharmacie ou au Service Planète le 3^{ème} dimanche du mois derrière la Marie de 9h à 12h.





Pour plus d'informations concernant
les consignes de tri,
les jours et horaires de collecte
ou la livraison maintenance des bacs :

Service propreté/collecte
01 40 85 57 91
www.villeneuve92.com

Ne pas jeter sur la voie publique - conception-cr ation ecoESTIK

